

La Communauté de Communes du Pays de Falaise s'est dotée de la compétence habitat et a approuvé son Programme Local de l'Habitat (PLH) lors du Conseil Communautaire du 19 décembre 2013 afin de définir une politique du logement à l'échelle du territoire pour les 6 prochaines années.

Un guide à destination des habitants du Pays de Falaise a été créé afin que tous accèdent aux informations dont ils ont besoin en matière d'habitat et de logement.

⇒ [Guide de l'habitat disponible auprès du service.](#)



**Votre interlocuteur :**

**Pauline MARTIN**

*Chargée de mission*

Service Habitat – Cadre de vie

Standard : 02 31 90 42 18 - Ligne directe : 02 31 90 99 60

[pmartin@paysdefalaise.fr](mailto:pmartin@paysdefalaise.fr)

## Programme Local de l'Habitat du Pays de Falaise (2013-2019)

Elaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, le PLH définit pour une durée au moins égale à 6 ans, les objectifs et principes d'une politique de l'habitat. Ce document porte à la fois sur le parc public et privé, sur les constructions nouvelles et les réhabilitations de logements.

⇒ [Ce programme est disponible auprès de votre Service Habitat](#)

## Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

### A QUI S'ADRESSE L'OPAH ?

Les logements du parc privé construits depuis plus de 15 ans (hors travaux autonomie)  
Aux propriétaires occupants et bailleurs souhaitant réaliser des travaux.

⇒ *Propriétaires occupants :*

- logement occupé à titre de résidence principale
- sous conditions de ressources en fonction de la composition du ménage

⇒ *Propriétaires bailleurs :*

- de logement(s) occupé(s) ou vacant(s)
- location à titre de résidence principale pour durée minimale de 9 ans.

### POUR QUELS TRAVAUX ?

⇒ Dans une OPAH, les travaux subventionnables sont ceux destinés à la remise en état et à la modernisation des logements :

- à l'amélioration de l'habitat en matière de sécurité, de salubrité ou d'équipement d'énergie, d'isolation acoustique ou
- d'accessibilité et d'adaptation aux personnes âgées ou en situations de handicap.

⇒ Il est notamment prévu un effort particulier pour les travaux d'économies d'énergie (isolation, chauffage, ...).

### LES AVANTAGES DE L'OPAH

- ⇒ Accompagnement des propriétaires sur un plan technique, financier et administratif
- ⇒ Réservation prioritaire des crédits
- ⇒ Aides financières complémentaires mises en place par la Communauté de Communes.

## CALENDRIER DES PERMANENCES DE SOLIHA

- ⇒ A la Communauté de Communes du Pays de Falaise : 1er vendredi du mois de 9h30 à 12h
- ⇒ Commune de Potigny, Pont d'Ouilly et Morteaux-Couliboeuf : 3ème vendredi du mois de 9h30 à 12h en alternance

	<b>CDC Pays de Falaise</b> <b>Siège de la CDC</b> <b>Rue de l'Industrie</b> <b>FALAISE</b>	<b>Potigny</b> <b>Mairie</b>	<b>Pont d'Ouilly</b> <b>Mairie</b>	<b>Morteaux</b> <b>Couliboeuf</b> <b>Mairie</b>
<b>2017</b>	03/02/2017 03/03/2017 07/04/2017 05/05/2017 02/06/2017 07/07/2017 04/08/2017 01/09/2017 06/10/2017 03/11/2017 01/12/2017	17/03/2017 16/06/2017 15/09/2017 15/12/2017	21/04/2017 21/07/2017 20/10/2017	17/02/2017 19/05/2017 18/08/2017 17/11/2017



### Votre interlocuteur :

**Sarah BARBEY**  
**SOLIHA**

8 boulevard Jean Moulin  
14053 CAEN Cedex 4  
Tél : 02-31-86-60-25

## Espace Info Énergie

- ⇒ Vous avez un projet de rénovation de votre habitation ou de construction neuve ?
- ⇒ Vous ne pouvez pas bénéficier d'aides de l'ANAH ?
- ⇒ Vous cherchez des conseils gratuits et indépendants ?

Les conseillers de l'Espace Info Energie du GRAPE vous accueillent sur rendez-vous afin de répondre à ce type de questions :

- Quelles sont les aides financières pour mon projet (crédit d'impôt, aides régionales...) ?
- Comment faire des économies d'énergie (isolation, type de chaudière...) ?
- Quelles est la réglementation thermique en vigueur ?
- Quels sont les éco-matériaux disponibles, les labels à connaître ?
- Quelles énergies renouvelables choisir pour ma maison (panneaux solaires, chauffage bois...) ?



### Permanences téléphoniques :

du lundi au vendredi au 02 31 54 53 67 de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

**Permanence à Falaise** : Uniquement sur rendez-vous (02 31 54 53 67) tous les 2èmes mercredis du mois à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, rue de l'Industrie, Zone d'Activités de Guibray 14700 FALAISE de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**LE GRAPE** (Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement) : Maison des Associations 10-18 quartier Le Grand-Parc  
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR  
[www.grape-bassenormandie.fr](http://www.grape-bassenormandie.fr)  
Mail : [grapeeie@yahoo.fr](mailto:grapeeie@yahoo.fr)

## Aire d'accueil des Gens du Voyage

⇒ **Nouvelle compétence communautaire depuis 2017.**

Situation de l'Aire d'accueil : Lieu dit Le Pied Mouillé – 14700 Falaise

Nombre emplacements : 10 = 20 places

Sanitaires Individuels (douche, WC, prises d'eau et d'électricité)

### **HORAIRES D'ACCUEIL DES CARAVANES :**

- > Lundi : 13h30 -17h
- > Mardi : 10h-12h / 13h30-17h
- > Mercredi : 14h-17h
- > Jeudi : 10h-12h / 13h30-17h
- > Vendredi : 14h-17h

Fermeture hebdomadaire samedi et dimanche

Fermeture annuelle : un mois par an selon l'occupation de l'aire, affichage en temps voulu.

### **TARIFS :**

- > EAU : 3,50 €/m<sup>3</sup>
- > ELECTRICITE : 0,15/Kwh
- > EMPLACEMENT : 2€/jour
- > CAUTION : 80 €



#### **Votre interlocuteur :**

**Marcel GUÉRIN**  
**SOLHA**

8 boulevard Jean Moulin  
14053 CAEN Cedex 4  
Tél : 02 31 86 70 50